

**Le Président
de la République
félicite son
homologue libérien**

Lire page 3

■ N° 8843 DU VENDREDI 26, SAMEDI 27 & DIMANCHE 28 JUILLET 2024 ■

A l'occasion de sa réélection

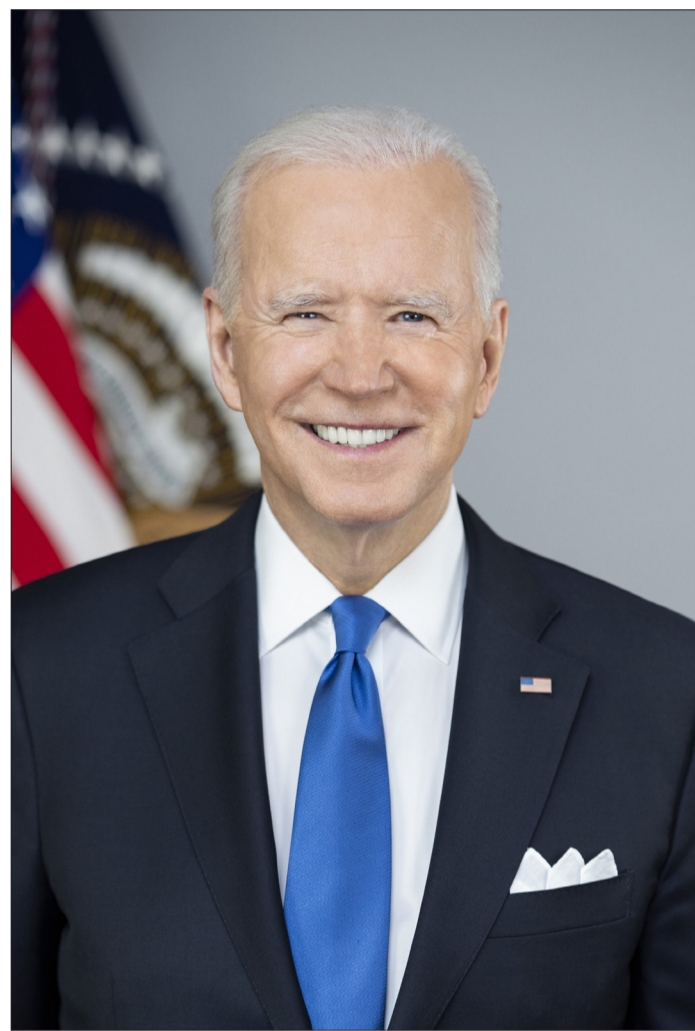
Le Président de la République, Président élu, reçoit un message de félicitations de son homologue américain

Son Excellence le Président de la République, le Président élu, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a reçu mardi un message de félicitations de Son Excellence le Président des États-Unis d'Amérique, Son Excellence Monsieur Joseph Robinette Biden Jr, à l'occasion de son élection en tant que Président de la République Islamique de Mauritanie pour un nouveau mandat.

Dans ce message, il lui adresse ses sincères félicitations pour sa réélection en tant que Président de la République Islamique de Mauritanie, précisant que sa réélection témoigne de la confiance que le peuple Mauritanien a placée dans son leadership.

Le Président américain a indiqué que les États-Unis apprécient leur partenariat durable et croissant avec la Mauritanie, étayé par leur reconnaissance commune que la gouvernance démocratique, le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, le renforcement de la sécurité et le développement économique ouvriront la voie à un avenir pacifique et plus prospère pour les Mauritaniens et les peuples du monde entier.

Lire page 3



L'Assemblée nationale ratifie trois accords de financement



L'Assemblée nationale a adopté, au cours d'une séance plénière tenue jeudi sous la présidence de M. Ahmedou Mohamed Mahfoudh Mballa, deuxième vice-président de l'Assemblée, trois projets de loi portant conventions de financement signées entre la République islamique de Mauritanie et l'Association internationale de

développement, le Fonds arabe pour le développement économique et social et le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe.

Ces projets de loi vont permettre le deuxième financement additionnel du Projet d'Appui au Système des Filets Sociaux 2, du Projet de Développement des Oasis

et du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Kiffa. M. Lemrabott Ould Bennahi, ministre du commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme, ministre de l'Économie et du Développement durable par intérim, a passé en revue les objectifs des projets de loi susmentionnés.

Lire page 4

Lancement à Nouakchott d'une vaste opération d'évacuation des eaux pluviales



Le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, M. Ismael Ould Abdel Fettah, a supervisé, jeudi matin, le lancement d'une opération massive d'évacuation des eaux pluviales au niveau des différents axes routiers de Nouakchott.

Au cours de cette opération d'évacuation des eaux de pluie, de nou-

veaux équipements acquis il y a deux jours par l'Office National de l'Assainissement ont été mis à contribution.

L'opération se déroule selon un plan établi par les équipes d'intervention spécialisées et vise les rues principales, les carrefours, les hôpitaux, les marchés et les mosquées.

La sécurité est l'affaire de tous les citoyens

Intensification à Rosso des interventions de l'Office national de l'assainissement

La saison des pluies au cours de cette année a été l'occasion pour l'Office National de l'Assainissement (ONS) de renforcer ses moyens d'intervention et de mieux s'organiser pour faire face à l'accumulation des eaux de pluie dans les centres urbains. C'est le cas à Rosso qui a connu hier des précipitations pluviométriques de 40 mm.

Le directeur régional de l'ONS au Trarza, M. Mokhtar Ould Dick, a déclaré au bureau de l'Agence Mauritanienne d'Information que l'Office dispose des moyens, de l'expertise et de l'expérience nécessaires pour intervenir en cas de besoin.

Il a indiqué que Rosso dispose de quatre réservoirs équipés, d'une équipe complète, de deux stations de pompage équipées de nouvelles machines performantes, de deux générateurs qui lui permettront de continuer à travailler pendant les pannes d'électricité, acquis au cours de l'année 2024, sans compter que la ville dispose d'un réseau d'égouts de plus de 20 km. Ce réseau d'égouts qui était à l'abandon est désormais entretenu par l'ONS, régulièrement curé et surveillé pour éviter son engorgement par les ordures.

Il a ajouté que les récentes précipitations ont montré que le réseau d'égouts de la ville de Rosso fonctionne bien, précisant que des travaux sont actuellement en cours



pour relier les différents quartiers de la ville à ce réseau.

Il a salué les interventions importantes réalisées par le secteur de l'hydraulique et de l'assainissement représenté par l'Office national de l'assainissement au cours de cette année, ce qui a permis au bureau régional de Rosso de disposer des équipements appropriés pour travailler dans de bonnes conditions et être prêt à intervenir en temps opportun.

M. Ahmed Mahmoud Ould El Kharrachi, commerçant au marché de Rosso, a salué les actions menées par l'Office, et qui ont permis l'éli-

mination des marécages dans la ville et ses marchés en particulier, notant que ces interventions ont permis d'épargner les biens des citoyens des dégâts et des pertes.

Il a ajouté que l'amélioration remarquable du réseau d'assainissement de la ville cette année a été saluée et appréciée par tous les habitants.

Pour sa part, M. Ahmed Taleb Ould Belkheir, habitant de la ville de Rosso, a salué les interventions de la direction régionale de l'assainissement qui ont permis aujourd'hui la fluidité de la circulation dans la ville qui a connu hier d'importantes précipitations.

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

MINISTRE DU PETROLE, DES MINES ET DE L'ENERGIE
SOCIÉTÉ MAURITANIENNE D'ÉLECTRICITÉ (GROUPE SOMELEC)
Commission de Passation des Marchés d'Investissement de la SOMELEC

AVIS D'INTENTION D'ATTRIBUTION DE MARCHE

Objet : Recrutement d'un bureau d'études pour la réalisation de trois notices d'impact environnemental et social (NIES) pour l'électrification rurale de trois zones au sud-est de la Mauritanie

Mode de passation : Qualification de Consultants (QC)

Date de publication de l'AMI : le 08 janvier 2024

Date d'ouverture des plis : le 01 février 2024

Nombres des Manifestations d'intérêt reçues : Vingt Deux (22)

Nom de l'Attributaire : Groupement GERS SARL-CEDI SAHEL- CEDA, dont l'adresse du chef de file est : District de Bamako, commune VI, quartier Banankabougou (Bollé SEMA) porte 248, Mali, Face à l'école relais des Mamans- Mali

Montant de l'offre retenu hors taxes : Trente millions, Sept cent soixante-quinze mille Franc CFA (30 775 000 HT F CFA)

Délai d'exécution : Trois (3) mois

Source de financement : Banque Mondiale

Nouakchott, le 24 juillet 2024

La publication du présent avis est effectué en application des articles 40 et 41 du Code des Marchés Publics. Elle ouvre le recours auprès de la Commission de Règlement des Différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP), en vertu de l'article 55 dudit Code.

LE PRESIDENT DE LA COMMISSION
DES MARCHES D'INVESTISSEMENT
TALL Ousmane

HORIZONS

ÉDITÉ PAR L'AGENCE MAURITANIENNE D'INFORMATION



Directeur de Publication,
Directeur Général de l'AMI :
Moctar Malal Dia

Directeur de la Rédaction :
Maarouf Ould Oudaa

Rédacteur en Chef :
Khalilou Diagana

SECRETAIRE DE REDACTION :
Abderrahmane Ould Cheikh

Chef Desk Maquette :
El Hadrami Ould Ahmedou

Email: had.mac@gmail.com

Tirage : Imprimerie nationale



الوكالة الموريتانية للأنباء
Agence Mauritanienne d'Information

FAX: 45 25 55 20

E-mail : Chaabrim@gmail.com

amiakhbar@gmail.com

B P: 371/ 467

Direction Commerciale

45 25 27 77

E-mail: dgsami22@gmail.com

Tel: 00222 45 25 27 77

A l'occasion de sa réélection

Le Président de la République, Président élu, reçoit un message de félicitations de son homologue américain



Son Excellence le Président de la République, le Président élu, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a reçu mardi un message de félicitations de Son Excellence le Président des États-Unis d'Amérique, Son Excellence Monsieur Joseph Robinette Biden Jr, à l'occasion de son élection en tant

que Président de la République Islamique de Mauritanie pour un nouveau mandat.

Ce message est ainsi libellé :

«Monsieur le Président, Au nom du peuple Américain, je vous adresse mes sincères félicitations pour votre réélection en tant que Président de la République Isla-

mique de Mauritanie.

Votre réélection témoigne de la confiance que le peuple Mauritanien a placée dans votre leadership.

Les États-Unis apprécient leur partenariat durable et croissant avec la Mauritanie, étayé par notre reconnaissance commune que la gouvernance démocratique, le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales, le renforcement de la sécurité et le développement économique ouvriront la voie à un avenir pacifique et plus prospère pour les Mauritaniens et les peuples du monde entier.

Les États-Unis s'engagent à faire avancer nos objectifs communs et à approfondir les liens d'amitié et de coopération entre nos deux pays.

Encore une fois, je vous félicite pour votre réélection et vous souhaite bonne chance pour les années à venir.

Sincèrement,
Joseph R. Biden Jr».

Le Président de la République félicite son homologue libérien



Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a adressé un message de félicitations à son Excellence Monsieur Joseph Boakai, Président de la République du Liberia, à l'occasion de la célébration de la fête nationale de son pays.

Ce message est ainsi libellé :

«Excellence et Cher Frère A l'occasion de la célébration de la fête nationale de la République sœur du Liberia, il m'est agréable de vous exprimer mes chaleureuses félicita-

tions et mes meilleurs vœux de santé pour vous-même, de progrès et de prospérité au peuple libérien ami.

Je tiens à vous renouveler notre volonté à poursuivre les efforts visant à renforcer et à développer les relations fraternelles de coopération existant entre nos deux pays dans l'intérêt de nos deux peuples frères. Je vous prie d'agréer, Excellence et Cher Frère, l'assurance de ma très haute considération.

Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani».

La Mauritanie participe aux réunions des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G20

Le ministre de l'économie et du développement durable, M. Abdessalam Ould Mohamed Saleh et le gouverneur de la Banque centrale M. Mohamed Lemine Dhehbi, ont participé aux réunions des ministres des finances et des gouverneurs des banques centrales du G20 qui se sont tenues à Rio de Janeiro, au Brésil, les 25 et 26 juillet, sous le thème « Construire un monde juste et durable ».

La Mauritanie participe à ce sommet en sa qualité de chef de la délégation de l'Union africaine, son Excellence le Président de la République assurant la présidence tournante de l'UA.

Le sommet devrait aborder diverses questions relatives au développement économique durable et aux défis auxquels sont confrontés les pays du monde.

Les sessions de ces réunions discuteront d'un certain nombre de sujets inclus dans l'ordre du jour du sommet, comme suit : Les Perspectives économiques mondiales et défis persistants, les questions relatives au secteur financier et inclusion fi-



nançière, l'écosystème fiscal mondial, la nécessité de la mobilisation des ressources et le financement pour le climat et les objectifs de développement durable et le financement du développement à travers les liens entre la dette et les flux de capitaux et la réforme des banques

multilatérales de développement. La délégation comprenait une équipe de l'Organisation de l'Union africaine ainsi que M. Sid'Ahmed Ould Bouh, Conseiller à la Présidence de la République, Envoyé de Son Excellence le Président de la République, Président en exercice de l'Union africaine au G20.

Le ministre des Affaires étrangères s'entretient avec l'ambassadeur de Chine...



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'extérieur, Mohamed Salem Ould Merzoug, s'est entretenu, jeudi à Nouakchott, avec l'ambassadeur de la République populaire de Chine en Mauritanie, S.E. Li Baijun. Au cours de l'entretien, les deux hommes ont passé en revue les relations de coopération distinguées entre les deux pays et les moyens de

les renforcer pour servir les intérêts communs des deux peuples amis, ainsi que des questions d'intérêt commun.

La réunion s'est déroulée en présence de M. Hamza M' Aylim, ambassadeur, directeur de l'Afrique, directeur de l'Asie et de l'Océanie et directeur par intérim de la direction générale de la coopération bilatérale au ministère.

... l'ambassadeur du Royaume Uni...



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur, M. Mohamed Salem Ould Merzoug a reçu en audience, jeudi à Nouakchott, S.E.M. Colin Wells ambassadeur du Royaume Uni accrédité en Mauritanie. L'entretien a porté sur les relations de coopération entre les deux pays,

les moyens de les renforcer et de les développer, ainsi que sur des questions d'intérêt commun.

La rencontre s'est déroulée en présence de M. Mohamed Lemine Béchir, ambassadeur directeur du département Europe à la direction générale de la coopération bilatérale au ministère.

... et le chargé d'affaires de l'ambassade des États-Unis



Le ministre des affaires étrangères, de la coopération et des mauritaniens de l'Extérieur a également reçu en audience au cours de la même journée S.E. David Riemer, chargé d'affaires à l'ambassade des États-Unis d'Amérique en Mauritanie.

La rencontre a été l'occasion de passer en revue les relations bilatérales

entre les deux pays, les moyens de les renforcer et de les développer, ainsi que les questions d'intérêt commun.

La réunion s'est déroulée en présence de M. Mohamed Lemine Chamra, ambassadeur directeur des Amériques à la Direction Générale de la Coopération Bilatérale au ministère.

Le ministre de l'Économie participe à la réunion ministérielle de lancement de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté



M. Abdessalam Ould Mohamed Saleh, ministre de l'Économie et du Développement durable, a participé, mercredi à Rio de Janeiro, à la réunion ministérielle de lancement de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté lors du G20.

La réunion, qui s'est tenue sous le patronage de S.E. Lula da Silva, Président du Brésil, a approuvé la déclaration établissant l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté.

Prenant la parole à cette occasion, le ministre a transmis les salutations

de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, Président en exercice de l'Union africaine.

Dans son discours, il a mis l'accent sur la détérioration de la sécurité alimentaire et la propagation de la faim en Afrique, notant que l'UA se félicite vivement de la création de l'Alliance mondiale contre la faim et la pauvreté, soulignant que l'Afrique jouera son rôle dans la mise en œuvre du programme d'action de l'Alliance.

Le commissaire aux droits de l'homme reçoit la coordinatrice résidente des Nations Unies en Mauritanie



Le commissaire aux droits de l'homme, à l'action humanitaire et aux relations avec la société civile, Cheikh Ahmedou Ould Ahmed Salem Sidi, a reçu jeudi en audience dans son bureau à Nouakchott, la coordinatrice résidente des Nations Unies en Mauritanie, Leila Peters Yahya.

Au cours de l'entretien, les deux parties ont passé en revue les domaines de coopération entre la Mauritanie et cette instance onusienne, notamment dans les domaines d'intervention du Commissariat.

Le Conseil régional du Brakna tient sa troisième session ordinaire pour l'année 2024



Le Conseil régional du Brakna a tenu, jeudi à Aleg, sa troisième session ordinaire au titre de l'année 2024 sous la présidence de M. Moustapha Ould Mohamed Mahmoud, son, en présence du wali mouçaïd du Brakna, M. Mohamed Abdelvettah Ould Ahmed.

La séance a été consacrée à un exposé exhaustif sur les activités de la région durant la période comprise entre la présente et la précédente

sessions, ainsi qu'à d'autres points divers.

Au cours de la réunion, le président de la région a salué le rôle important joué par les autorités administratives de la wilaya pour rapprocher l'administration des citoyens et réaliser un développement régional équilibré. D'autre part, le wali mouçaïd du Brakna a salué les efforts déployés par la région pour réaliser un développement durable.

L'Assemblée nationale ratifie trois accords de financement

L'Assemblée nationale a adopté, au cours d'une séance plénière tenue jeudi sous la présidence de M. Ahmedou Mohamed Mahfoudh Mballa, deuxième vice-président de l'Assemblée, trois projets de loi portant conventions de financement signées entre la République islamique de Mauritanie et l'Association internationale de développement, le Fonds arabe pour le développement économique et social et le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe.

Ces projets de loi vont permettre le deuxième financement additionnel du Projet d'Appui au Système des Filets Sociaux 2, du Projet de Développement des Oasis et du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Kiffa.

M. Lemrabott Ould Bennaï, ministre du commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et du Tourisme, ministre de l'Économie et du Développement durable par intérim, a passé en revue les objectifs des projets de loi susmentionnés.

Il a ajouté que le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de financement signé le 22 mai 2024 entre la République Islamique de Mauritanie et l'Association Internationale de Développement, consacré au deuxième financement additionnel du Projet d'Appui au Système des Filets Sociaux (2), considère la protection sociale comme un pilier important dans le cadre de l'approche d'inclusion sociale et de renforcement de la cohésion nationale adoptée par le Président de la République, S.E. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani.

Les objectifs du projet sont d'accroître l'efficacité et l'efficience du système national de filets sociaux et sa capacité d'adaptation, ainsi que d'élargir sa couverture pour les familles pauvres et vulnérables, y compris la mise à jour et l'amélioration de la base de données du registre social ; d'améliorer l'intégration économique et sociale des familles les plus pauvres en élargissant les interventions du programme national de cash transferts (Takaful) et d'appuyer le système de réponse aux chocs pour les fa-



milles touchées par les effets des chocs climatiques.

Quant au projet de loi autorisant la ratification de l'accord de prêt destiné au financement du projet de développement des oasis, signé le 22 mai 2024 au Caire entre le gouvernement de la République islamique de Mauritanie et le Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES) (financement additionnel), le ministre a expliqué que le projet de loi vise à développer un certain nombre d'oasis, ainsi qu'à achever la mise en œuvre d'un certain nombre de réseaux d'irrigation réalisés dans le cadre du prêt de l'AFESD (prêt initial), qui sont nécessaires pour compléter tous les éléments du projet et atteindre ses objectifs, en plus de la préservation du sol dans les zones oasiennes et de l'augmentation de la capacité d'accueil des installations de froid et de conservation des dattes.

Il a ajouté que le projet contribuera au renforcement des efforts de lutte contre la pauvreté et le chômage dans les zones oasiennes, à l'amélioration de la productivité des agriculteurs, à l'offre d'opportunités d'emploi et à la stabilisation de la population en favorisant la circulation et la commercialisation des produits entre les oasis, les centres régionaux des wilayas et les marchés nationaux.

Concernant le projet de loi autorisant

la ratification de l'accord de prêt signé le 22 mai 2024 au Caire entre la République Islamique de Mauritanie et le Fonds Koweïtien pour le Développement Économique Arabe, destiné à contribuer au financement du projet d'alimentation en eau potable de la ville de Kiffa, le ministre a rappelé que le programme de l'eau de Son Excellence le Président de la République Mohamed Ould Cheikh Ghazouani porte sur l'amélioration et l'entretien des infrastructures existantes, la modernisation et l'extension du réseau national d'eau et l'accès des populations aux services de l'eau potable.

Il a souligné que le projet permettra d'alimenter en eau potable les villes et villages situés entre Gouraye et Kiffa à partir du fleuve Sénégal, ainsi que les villes et villages situés le long de la ligne partant du pôle de production, en plus des localités situées dans le voisinage de Kiffa.

Dans leurs interventions, les députés ont unanimement reconnu l'importance de ces projets de loi, en soulignant la nécessité de prêter attention aux questions techniques qui peuvent se poser, et la nécessité d'évaluer la faisabilité de ces projets.

Les députés ont mis en garde contre les emprunts excessifs en raison de leurs répercussions négatives sur l'économie nationale.

Atelier d'évaluation du projet « RimFil » pour le développement des filières agricoles dans la wilaya du Guidimagma

Le wali du Guidimagma, M. Ahmed Ould Mohamed Mahmoud Ould Deh, a supervisé, jeudi, à la maison des jeunes à Sélibaby, le lancement d'un atelier d'évaluation du projet RIMFIL pour le développement des périmètres agricoles financé par l'Union européenne et mis en œuvre par ENABEL et le GRET.

Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, le wali du GUIDIMAGHA a expliqué que RIMFIL est un programme financé par l'Union européenne et mis en œuvre dans le cadre d'un accord entre ENABEL et le GRET, dont la mise en œuvre a commencé en juillet 2021 et devrait se terminer à la fin du mois courant, précisant que parmi les composantes du projet, il y a le développement des filières agricoles, notamment la production des légumes, l'agriculture de décrue et l'élevage.

« Je saisis cette occasion pour remercier l'Union européenne (UE), l'institution de financement, et le GRET et ENABEL, qui se sont chargés de l'exécution, pour leurs efforts en faveur du développement dans la wilaya du Guidimagma », a ajouté



le wali, notant que cet atelier vise à faire la lumière sur le résultat final du projet RIMFIL dans la wilaya, à évaluer les résultats obtenus, à tirer parti de l'expérience du programme et à formuler des recommandations qui profiteront à l'avenir. Le wali a souligné que les présentations faites au cours de l'atelier et les échanges d'idées contribueront sans aucun doute à présenter des recommandations qui permettront d'élever le niveau des interventions de développement à l'avenir, et a souhaité que les participants tirent profit des re-

commandations et des présentations. Le maire de Sélibaby, M. Omar Hamadi Ba, avait pris la parole auparavant et a fait l'éloge du projet, qui a déployé des efforts dans les domaines de l'agriculture et du développement dans la wilaya en général, remerciant au passage l'Union européenne qui l'a financé, et les deux agences de mise en œuvre, le GRET et ENABEL.

L'atelier a été lancé en présence du vice-président du Conseil régional, du hakem mouçaïd de Sélibaby, des autorités militaires et sécuritaires de la wilaya.

Lancement d'un projet de développement d'un système intégré de valorisation du capital naturel dans les zones arides en Mauritanie



Le secrétaire général du ministère de l'Environnement, M. Mohamed Moustapha Ould Abdi Ould Jeyid, a supervisé, jeudi à Nouakchott, le lancement du projet de développement du système intégré de valorisation du capital naturel dans les zones arides en Mauritanie, financé par le Fonds pour l'environnement mondial et mis en œuvre par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Le projet, d'une durée de quatre ans et doté d'un financement de 4000000 USD, vise à restaurer la capacité productive des terres dégradées par un levier sûr et durable, à créer une transformation profonde des économies locales, à améliorer la réalité des populations des wilayas de l'Adrar, de l'Inchiri et de Dakhlet Nouadhibou par l'adoption de pratiques et de techniques de gestion durable des terres, à aider les populations locales à gérer leur environnement et à renforcer les organes institutionnels en charge de la gestion des terres dans les zones arides. Dans une allocution qu'il a prononcée à cette occasion, le secrétaire général du ministère de l'environnement a expliqué que ce projet vise principalement à améliorer le bien-être des communautés locales, leurs moyens de subsistance et leur environnement dans les moughataas concernées par la restauration et la gestion durable des terres et des écosystèmes, la mise en œuvre de bonnes pratiques pour la réhabilitation des terres, la restauration des fonctions de l'écosystème dans les zones arides et la réduction de la pression sur les ressources naturelles.

Il a ajouté que le projet aura un impact direct sur 181.545 personnes, dont 77.687 femmes, situées dans les communes d'Ain Ehl Taya et Medah dans l'Adrar, Benichab et Amhejrat dans l'Inchiri, et Boulouar dans la wilaya de Dakhlet Nouadhibou.

Il a précisé que les activités du projet s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale de restauration et de lutte contre la dégradation des terres et d'adaptation aux changements climatiques, notamment dans les zones arides, à travers quatre composantes, dont la première est relative au renforcement des capacités et de la gouvernance, la deuxième à la restauration des terres et des écosystèmes, et les troisième et quatrième au financement de

l'intensification de la gestion durable des terres, à la gestion des connaissances, au suivi et à l'évaluation.

Il a souligné que le projet vient en application des instructions de Son Excellence le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, et a remercié les partenaires au développement de la Mauritanie, notamment l'Union mondiale pour la nature et le Fonds mondial pour l'environnement pour leurs efforts en vue d'améliorer les conditions de vie des populations de nos zones rurales.

Le coordinateur national de l'UICN en Mauritanie a remercié le gouvernement mauritanien, en particulier le ministère de l'Environnement, pour son soutien continu afin de faciliter la mission de l'organisation en Mauritanie, notant que le projet de développement d'un système intégré de valorisation du capital naturel en Mauritanie vise à lutter contre la dégradation des terres et des écosystèmes dans les wilayas arides de la Mauritanie qui comprennent l'Adrar, l'Inchiri et Dakhlet Nouadhibou, et à soutenir l'engagement à la neutralité pour la dégradation des terres et à établir plusieurs pratiques et techniques pour aider les groupes à s'adapter aux stratégies de gestion des terres contre la sécheresse et la désertification dans leurs wilayas.

Il a indiqué que les défis posés aux zones arides sont nombreux, ce qui met en exergue l'engagement de l'UICN dans la lutte contre la dégradation des terres et le développement de pratiques durables pour la conservation de la nature, grâce à son expertise et à l'adoption de mécanismes et d'approches qu'elle a développés et qui seront utilisés dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet.

M. Mohamed Mahmoud Ould Sidina, coordinateur du projet de développement d'un système intégré de valorisation du capital naturel dans les zones arides en Mauritanie, a présenté un exposé comprenant une note technique sur le projet, la spécificité de son intervention dans les régions concernées et l'approche adoptée dans la mise en œuvre de ses composantes.

La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence de plusieurs hauts fonctionnaires du ministère et des maires des communes rurales bénéficiant des interventions du projet.

Formation pour les membres du Comité régional pour la justice juvénile dans la wilaya de l'Adrar



La direction de la protection judiciaire de l'enfance au ministère de la Justice a organisé, jeudi matin à Atar, un atelier de formation au profit des membres du comité régional de la justice des mineurs dans la wilaya de l'Adrar, en coopération avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF).

Dans son allocution, le procureur de la République de l'Adrar, Wajaha Ould Ali, a souligné que la justice des mineurs est un outil essentiel et efficace dans notre système judiciaire pour faire face au phénomène de la délinquance juvénile.

Il a noté que le gouvernement a créé un arsenal juridique complet qui garantit l'équilibre requis pour la personnalité du mineur et développe des valeurs nobles telles que le devoir de droiture et de moralité, y compris la loi sur la protection pénale des enfants, consacrée par l'ordonnance (2005/05) en date du (05/décembre/2005), la loi n° (024/2018) en date du (21/06/2018)

portant code général de la protection de l'enfance, et l'arrêté n° (797) en date du (21 juin 2021) portant création de comités régionaux pour la justice des mineurs.

Le procureur a affirmé que le comité régional pour la justice des mineurs au niveau de la wilaya a formulé plusieurs recommandations, dont les plus importantes sont la nécessité de former les membres du comité sur les ressources pénales liées aux enfants, les voies de recours, le plaider, en plus de l'exigence de la création d'un centre d'accueil spécial pour les enfants en conflit avec la loi, la création d'une commission spéciale pour les mineurs, le règlement de leur état civil et leur retour en classe.

Le Dr Mohamed El Gharoui, directeur de la protection judiciaire de l'enfance au ministère de la justice, a déclaré que le comité régional de la justice pour mineurs est un mécanisme clé de coordination dans ce domaine, notant qu'il a été créé pour

soutenir et renforcer la justice pour mineurs au niveau des wilayas de l'intérieur.

Il a ajouté qu'il s'agit d'une idée pionnière dans le cadre du saut qualitatif que connaît le secteur de la justice en général, en particulier dans le domaine de la justice juvénile, sous la supervision directe du ministre de la Justice, M. Mohamed Mahmoud bin Cheikh Abdoullah bin Boya.

Pour sa part, Mme Khadija Sow, représentante du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF), a salué l'organisation de cette formation pour son rôle dans le renforcement des capacités de tous les membres du comité régional pour la justice juvénile, soulignant que la diversité et la multidisciplinarité des membres (secteurs de la Justice, des Affaires islamiques, de l'Action sociale, de la police criminelle et de la société civile) contribueront à réactiver les procédures légales qui garantissent les droits des mineurs.

Le conseil régional de l'Adrar tient sa troisième session ordinaire pour l'année 2024



Le Conseil régional de la région de l'Adrar a tenu, jeudi, à Atar, sa troisième session ordinaire au titre de l'année 2024, sous la présidence de M. Mohamed Ould Chriv Ould Abdoullahi, président du Conseil, en présence de l'adjoint du wali de l'Adrar, M. Sidati Ould El Kotb.

Dans son allocution d'ouverture, le Président de la Région a souligné que cette session vise à évaluer les performances et les activités du Conseil durant la période allant de juin 2023 à juin 2024.

Il a ajouté que le règlement intérieur du Conseil a été modifié et que des

comités régionaux ont été formés pour définir les priorités et soutenir les activités visant à améliorer les performances de la région et à rapprocher les services des citoyens. Depuis la fin de 2023, la région a pu réaliser de nombreux projets dans les domaines de l'eau, du désenclavement, de la protection des palmiers et de l'emploi des jeunes grâce à l'achèvement de 12 projets de soutien au développement local, a-t-il dit, notant que l'état d'avancement des travaux de certains d'entre eux dépassait les 90%.

Il a expliqué que le programme d'in-

vestissement pour 2024 comprend de nombreux projets visant à promouvoir le développement local, notamment la réhabilitation du lycée d'Atar et du lycée des filles, l'acquisition de cinq véhicules à trois roues, le financement de quatre ateliers de soudure, d'un atelier vulcanisateur (michelin), d'un atelier de mécanique, de quatre abattoirs, de deux ateliers de couture, de trois ateliers de nettoyage des voitures et l'appui aux coopératives féminines dans toutes les communes.

Il a remercié ses collègues conseillers et les autorités administratives pour leurs efforts visant à développer la région et à rapprocher les services publics de la population, conformément aux directives de Son Excellence le Président de la République. L'adjoint du wali de l'Adrar a salué le rôle de la région dans la promotion du développement local, notant que l'objectif de la création des conseils régionaux est de promouvoir le développement local.

La séance s'est déroulée en présence du directeur régional de la décentralisation et du développement local, M. Ali Ould Mouloud et secrétaire général de la Région de l'Adrar, M. Cheikh El Kébir Ould Mohamed.

Littérature, nat

Par : SNEIBA Mohamed

Introduction

« Écrire un livre ne veut pas dire devenir le porte-parole d'un pays, d'un continent »

Alain Mabanckou

A A l'Université de Nouakchott existe, depuis quelques années, un cours de «littérature mauritanienne francophone». Il en existe aussi une «chaire», plus ancienne, en littérature mauritanienne en lettres arabes. En tant que nation, la Mauritanie cherche, par la création d'un tel enseignement, à inscrire SA littérature sur le registre de ce qui est propre à elle, en matière de production littéraire, de ce qui fait sa particularité, son identité culturelle.

En le domaine, la Mauritanie ne crée pas un précédent; elle suit un mouvement général qui, dans la plupart des pays, érige la littérature nationale comme l'un des déterminants de l'identité du pays. Certaines nations poussent cette volonté de faire de la littérature une ouverture sur le monde, en institutionnalisant la structure chargée d'en fixer les normes d'excellence, d'en affiner le modèle pour en faire une sorte de propriété intellectuelle, de défense et illustration de l'identité d'un pays, d'une nation!

Mais le projet de concevoir la littérature dans ses rapports à la nation et à l'identité se heurte à plusieurs obstacles liés, notamment, à l'existence de plusieurs communautés sur un seul territoire – donc de plusieurs premières langues d'assimilation – dans un seul espace que l'histoire, le processus colonial et la politique ont érigé en Etat. D'où la complexité, nous allons le voir, d'établir une jonction et un rapport typique entre littérature, nation et identité.

La littérature, un fond commun de valeurs culturelles spécifiques

La littérature exprime l'âme d'une nation, son identité. La diversité des styles et des orientations idéologiques, politiques et sociales des écrivains appartenant à une même nation n'arrive nullement à éliminer ce qui va dans le sens de leur identité. Il ne s'agit pas ici d'une fibre «nationale», voire nationaliste, que ces auteurs exprimeraient de façon consciente, comme le feraient des écrivains russes ou chinois embrigadés dans une «guerre froide» idéologique au service de la nation mais bien d'une écriture qui puise ses sources – ses ressources – dans un fond commun constitué de valeurs spécifique à un pays.

Comprenant qu'elle est en compétition avec les autres, chaque nation entretient ainsi sa littérature comme l'un des fondements de son identité, même si, comme dans le cas de la

Mauritanie, la production nationale, écrite dans des langues différentes (arabe, pular, soninké, ouolof) mais également une langue étrangère comme le français, engendre, par moment, des querelles et des imbroglios politiques de tout ordre⁽¹⁾. Comme dans les sports, notamment le football qui fait remuer la fibre nationaliste tous les quatre ans, à l'occasion de l'organisation de la coupe du monde, et même quand un club «national» est engagé dans une compétition régionale (Ligue des champions, CHAN, CAN, etc.), la littérature est un domaine de concurrence entre nations. Chaque pays veut être sacré champion pour consacrer son leadership en le domaine. L'ouverture de la saison des prix (Fémina, Médicis, Goncourt, Nobel) s'accompagne, elle aussi, de ce même élan «patriotique, que ravive, encourage, une intense campagne de promotion pour les auteurs-pays, chacun voulant que ce soit un compatriote qui soit l'heureux élu d'une compétition où les identités s'expriment comme négation de l'humanité.

Dans un tel registre d'appartenance à un pays, à une nation, on accuse souvent la France de ne pas s'intéresser suffisamment à la littérature étrangère. Cependant, le chauvinisme culturel de la France n'est pas — ou n'est plus — pire qu'ailleurs. L'attribution du Nobel de littérature, par exemple, à un écrivain «étranger» n'a pas le même accueil dans les médias français que quand le triomphe est celui d'un écrivain de l'Hexagone. Pourtant, nous dit l'écrivain et universitaire suédois Björn Larsson, il faut «garder le sens des proportions» pour ne pas faire du tort à une France qui s'aime, certes, mais qui cultive un cosmopolitisme littéraire, bien en avance sur celui de certains de ses voisins, depuis des siècles :

On a toujours abondamment traduit la littérature étrangère en France et les écrivains se sont largement laissés influencer par celle-ci. Sans Kafka, Joyce, Dostoïevski, Hemingway, Dos Passos, Calvino et d'autres encore la littérature française ne serait pas devenue ce qu'elle est. Aujourd'hui encore, il suffit d'ouvrir Le monde des livres ou Le magazine littéraire pour voir que la littérature étrangère est loin d'être négligée. Le succès du festival des Étonnants voyageurs à Saint-Malo a été en grande partie construit sur l'ouverture au monde⁽²⁾.

Il n'empêche que les œuvres littéraires sont presque toujours classifiées par leurs origines dans les librairies et dans les catalogues des éditeurs. Il y a des collections pour la littérature étrangère, pour la littérature africaine ou pour des littératures autres, que celles-ci soient traduites ou écrites directement en français. Les magazines et suppléments littéraires consacrent régulièrement des pages à la littérature de

tel ou tel pays. Sur la quatrième de couverture, l'information incontournable est le pays d'origine de l'écrivain. Quelle que soit l'ouverture sur le monde, la nation et l'identité de l'auteur font partie de l'information sur le livre. Mohamed M'Bougar Sarr⁽³⁾ écrit comme Proust, Claude Simon ou Steinbeck, et beaucoup mieux que la plupart des écrivains français de sa génération, mais il est catalogué Sénégalais. Le «vivant en France», n'y fait rien. Amin Maa-louf, académicien, porté à l'Académie française en 2011, et élu le 28 septembre 2023, secrétaire perpétuel de cette auguste assemblée des lettres et des arts, vit - et mourra - avec son identité libanaise «d'origine»! L'auteur des Identités meurtrières (1998), essai dans lequel il questionne la notion d'identité et les conflits qu'elle peut occasionner n'est pourtant pas moins Français que des écrivains de sa génération nés en France. Dans l'épilogue de cet essai, il trouve une réponse personnelle au dilemme de l'identité double:

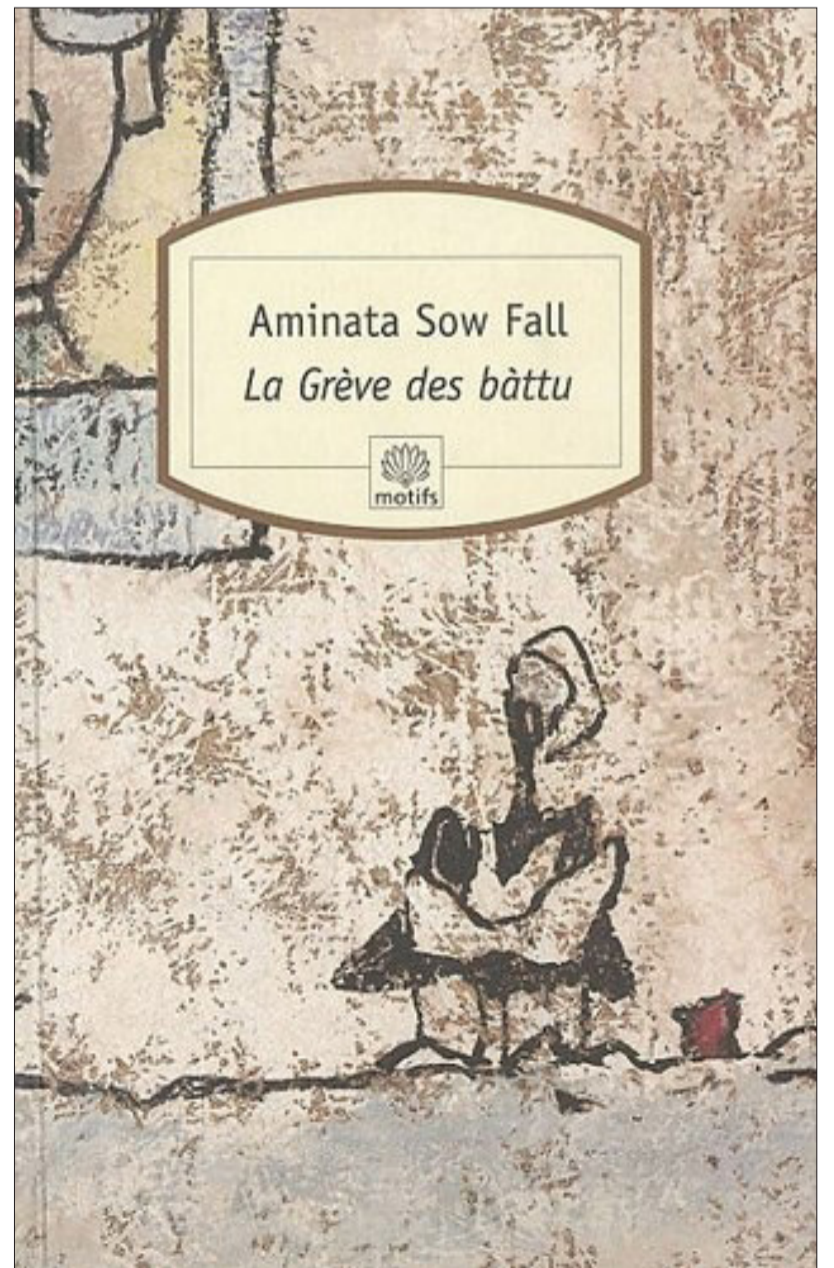
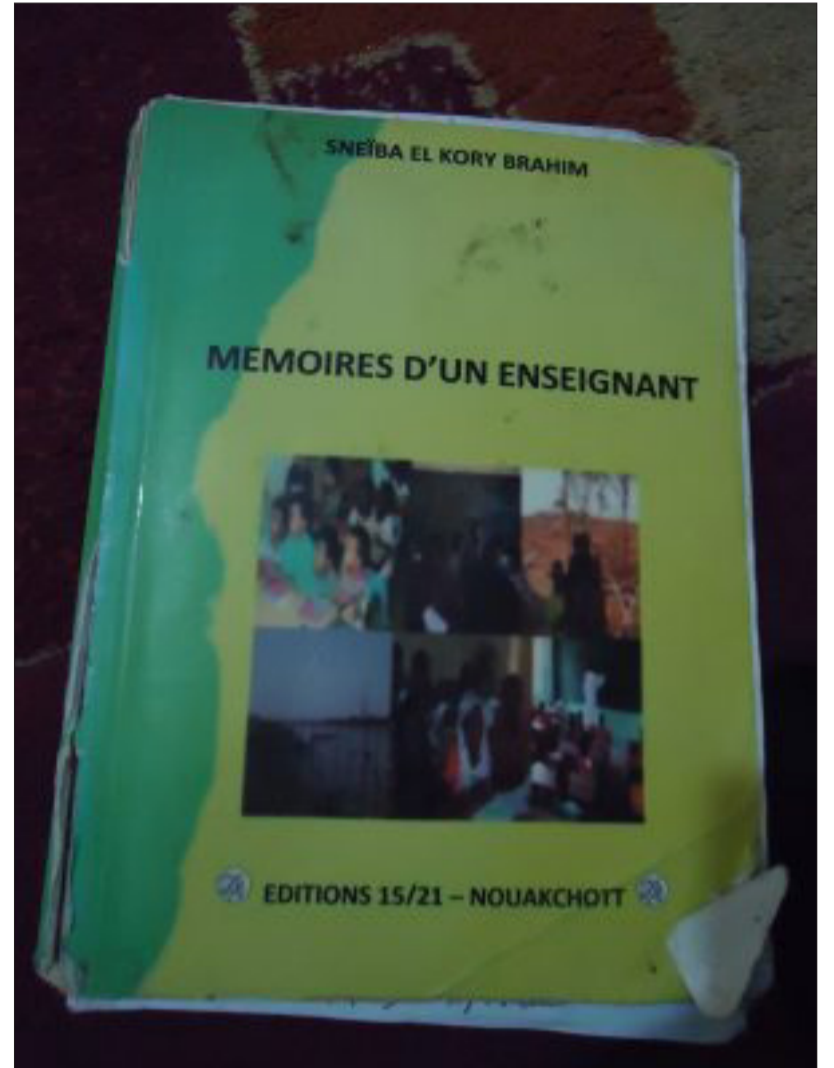
Il faudrait faire en sorte que personne ne se sente exclu de la civilisation commune qui est en train de naître, que chacun puisse y retrouver sa langue identitaire, et certains symboles de sa culture propre, que chacun, là encore, puisse s'identifier, ne serait-ce qu'un peu, à ce qu'il voit émerger dans le monde qui l'entoure, au lieu de chercher refuge dans un passé idéalisé. Parallèlement, chacun devrait pouvoir inclure dans ce qu'il estime être son identité, une composante nouvelle, appelée à prendre de plus en plus d'importance au cours du nouveau siècle, du nouveau millénaire : le sentiment d'appartenir aussi à l'aventure humaine⁽⁴⁾.

Tous ces exemples - et on pourrait en citer de nombreux autres - abondent dans le même sens : la littérature fait partie de l'intérêt national. Elle est un élément important de l'identité nationale. Qu'on le veuille ou non, qu'on résiste ou non, la littérature participe à la légitimation de la culture nationale et au rayonnement de la nation à l'étranger.

Elle est un objet de fierté et de prestige. On se vante de ses grands écrivains. On les couvre d'honneurs et de prix. On leur donne des apanages et on les invite aux dîners organisés par les représentants du pouvoir. On fait volontiers appel aux écrivains célèbres dans les campagnes électorales. On brandit leurs chefs-d'œuvre comme autant de signes du génie de la nation, sous-entendant qu'il ne s'agit que de la partie visible de l'iceberg.

Le paradoxe de l'identité: l'identification

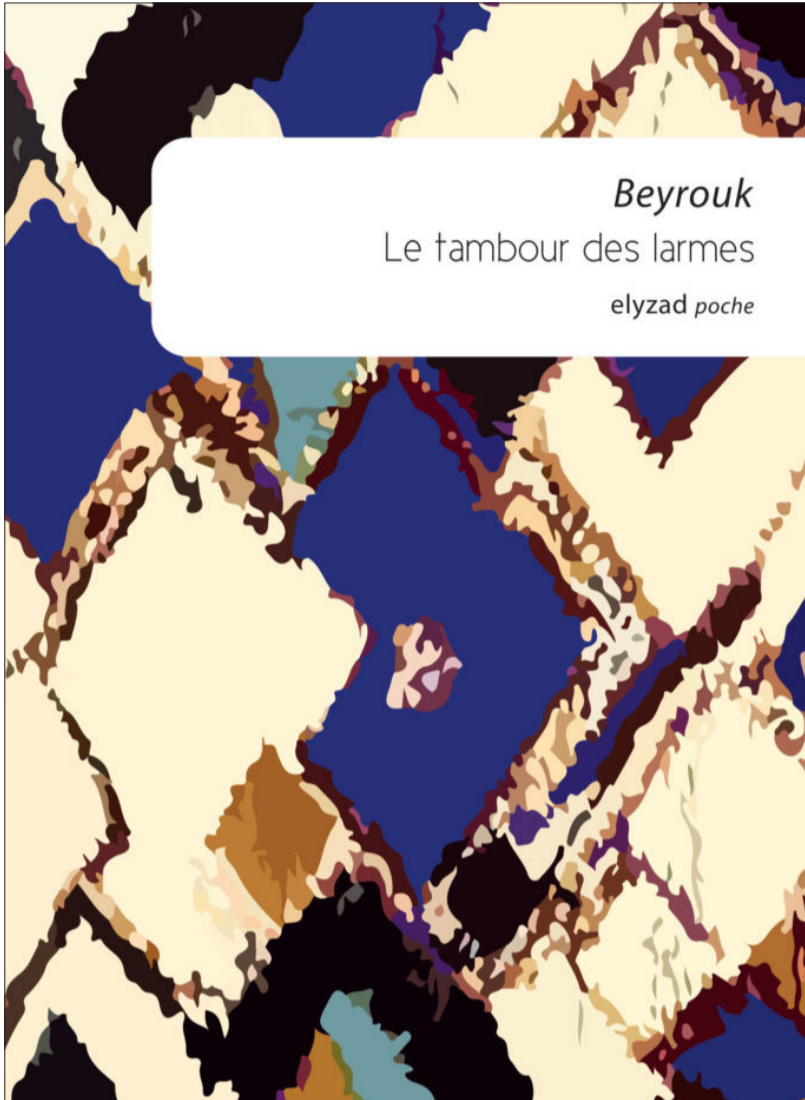
Pourtant, quand surgit en nous cette volonté d'écrire, l'identité (nationale) est rarement présente; seul notre être anime ce projet qui nous



livre au monde. Le paradoxe: l'universalité est le Graal de l'écrivain qui ne se limite pas à son pays, à sa nation. Il veut conquérir le monde.

Il veut compter des centaines, voire des millions de lecteurs qui justifieront ses choix d'écriture, de forme et de contenu. S'il ne se présente

ion et identité*



Beyrouk
 Le tambour des larmes
 elyzad poche

Mehdi Charef

Le thé au harem d'Archi Ahmed



pas, au départ de sa naissance au monde de l'écriture comme une «identité littéraire», l'écrivain refusera, aussi, l'identification qui limite

son épanouissement comme être et comme idées à semer dans l'esprit des gens. Selon Lydie Moudileno, «l'un des enjeux de la posture de Marie NDiaye est de tenir à distance la question de ses origines africaines, régulièrement évoquée par la presse – souvent au détriment d'une conversation sur son écriture⁽⁵⁾».

Si on regarde l'histoire de la littérature, il n'y a aucun doute que la littérature s'est toujours montrée rebelle à la récupération idéologique, nationaliste ou politique. La liste des écrivains qui ont été censurés, persécutés, exilés ou même assassinés est désespérément longue. Jusqu'en 1954, le Vatican interdisait aux croyants de lire certaines œuvres jugées impies ou immorales, mettant celles-ci à l'Index⁽⁶⁾. En France, parmi les plus illustres, Rabelais, Molière, Rousseau, Voltaire, Diderot, Sade, Beaumarchais, Chateaubriand, Madame de Staël, Hugo, Flaubert et Baudelaire ont tous eu à lutter contre la censure de l'État et de l'Église.

Dans le rapport qu'elle établit chaque année, Amnesty International constate qu'il y a plusieurs écrivains dans le monde qui étaient ou bien en prison ou bien rapportés disparus.

On connaît le sort tragique de beaucoup d'écrivains africains qui se sont élevés contre leurs régimes autoritaires et corrompus.

Leur identité (appartenance à un pays, à une nation) ne les a pas rendus solidaires de ce que leur conviction humaniste abhorre.

Nous n'exagérons pas en affirmant que le rôle social et politique de la littérature est au plus haut degré de l'ambivalence. D'un côté, elle est valorisée comme faisant partie du projet identitaire national ou nationaliste. De l'autre, elle est dévalorisée si elle refuse de soutenir les aspirations nationales ou identitaires des assoiffés du pouvoir. Dans un cas comme dans l'autre, l'identité comme adhésion à un choix national détermine le jugement que les autres portent sur l'écrivain. Si Fanon, Sartre, Camus et Aimé Césaire se sont identifiés à une cause, avant de déclarer leur appartenance à un pays, à une nation, «personne ne forçait Brasillach, Céline, Drieu la Rochelle ou Hamsun à défendre l'idéologie national-socialiste», rappelle Björn Larsson.

Dans les études d'histoire de la censure et dans les écrits de défense des écrivains et de la littérature, il y a une tendance à mettre les seuls représentants du pouvoir sur le banc des accusés. D'un côté, il y a les bons, les écrivains. De l'autre, il y a les méchants, les politiciens et les idéologues. Or, à présenter la réalité ainsi, on oublie les écrivains, et parfois pas des moindres, qui ont mis leur plume au service de la dic-

tature, que celle-ci ait été militaire ou de parti. Il y a eu des écrivains qui ont pratiqué l'autocensure ou qui ont composé avec le pouvoir, par conviction ou pour garder leurs privilèges.

Littérature et droits identitaires

L'identification, comme manifestation de l'identité, peut ne pas se rapporter à un pays, une nation, mais à un groupe, une collectivité qui revendique ses droits identitaires, que ce soit les Arabes, les Peuls, les Soninke, les Bretons, les Amazighs, les femmes ou les immigrés. L'écrivain issu de l'immigration, qu'il soit noir ou beur, par exemple, a-t-il pour premier devoir d'écrire des romans sur les conditions de sa communauté dans la société française ? L'écrivain femme peut-elle se permettre de décrire la condition masculine, sans pour autant dénoncer celle-ci ? La réponse à ces questions, loin de reconforter notre jugement sur le type d'identité que s'accorde l'écrivain, nous place dans le doute quant à la possibilité d'affirmer la primauté du national sur l'universel. Pencher pour la première alternative s'accompagne du risque de récupération de la littérature par des considérations identitaires troubles.

La vocation profonde de la littérature est d'être universaliste et humaniste, pas une défense de quelques groupes spécifique d'humains, opprimés ou non. Privilégier la seconde, c'est méconnaître la nature qui fait de chaque homme, écrivain ou pas, le conditionnement d'un milieu familial, social, politique et idéologique que l'on retrouvera, malgré lui, dans ce qu'il dit ou écrit. La question qu'on doit se poser alors est s'il prend position, s'identifie à une nation, de façon consciente ou non. Vu sous cet angle, la question du rapport entre la littérature et l'identité se posera différemment. La différence est fondamentalement une différence entre liberté et contrainte. Entre ce qu'on veut être (un écrivain) ou ce qu'on veut nous imposer, comme être le serviteur d'une idéologie (nation) identitaire.

Cela dit, très peu d'œuvres littéraires écrites pour défendre un régime ou une idéologie autoritaires survivent. Comme le dit Camus: « Les tyrans savent qu'il y a dans l'œuvre d'art une force d'émancipation qui n'est mystérieuse que pour ceux qui n'en ont pas le culte⁽⁷⁾ ». Sans trahir la littérature, l'écrivain peut, doit rester du bon côté, en défendant, selon l'auteur de *L'Homme révolté*, les deux engagements qui vaillent; la vérité et la liberté.

Conclusion

La littérature est valorisée parce qu'elle peut accomplir quelque

chose que d'autres arts et d'autres genres de textes ne peuvent pas atteindre aussi bien, à savoir proposer, de manière heuristique si l'on veut, d'autres modes d'être et d'autres façons d'employer le langage pour mieux communiquer et pour mieux se comprendre. Sa force n'est ni de donner des leçons, ni d'être un document véridique, mais réside dans cet appel à la liberté du lecteur dont parlaient Sartre et Camus. Cela veut dire que l'œuvre littéraire doit inviter le lecteur à participer à la construction du sens et à l'insertion de ce sens dans sa propre vie. Fondamentalement, l'intérêt dont jouit la littérature vient de cet appel à la liberté et à l'humanité qui est en nous. La littérature des Noirs aux États-Unis, celle des femmes depuis quelques décennies, celle dite prolétarienne dans certains pays européens et celle des anciennes colonies en sont des exemples.

Le particularisme, le régionalisme, l'exclusion, la réclusion, la peur de l'autre et le repli sur soi circonscrivent la littérature dans des sphères étroites, s'ils ne conduisent pas tout simplement à sa mort. La mort de notre humanité.

L'écrivain qui se soumet à une idée préconçue d'une identité ou d'une nation sera toujours perdant comme écrivain, même avec les meilleures intentions du monde. Il doit rester libre de ses mouvements. Ceci dit, l'écrivain africain, qui dans sa littérature traite de réalités propres, dont il est à la fois sujet et objet, peut se le permettre sans trahir la littérature. Victimes des conséquences d'une colonisation dont la moindre des infamies n'est pas le confinement dans des frontières tracées à la hâte, les écrivains africains ne peuvent se contenter de raconter. Ils affirment et dénoncent pour exister, rester du bon côté de la liberté. Leur identité ne se conçoit alors que par rapport au présent et au devenir de nations qui luttent pour leur propre survie.

*Article écrit dans le cadre de la préparation d'un Master en Langue et Littérature francophones.

Notes bibliographiques

1. Voir notamment les différentes réformes du système éducatif mauritanien ainsi que la « compétition » entre l'arabe et le français au sein de l'administration.
2. Bjorn Larsson, *littérature, identité et nationalisme*, 2007, MADININ'ART, critique littéraire de Martinique.
3. Mohamed Mbougar Sarr, *La plus secrète mémoire des hommes*, Editions Philippe Rey et Jimsaan, 2021.
4. Maalouf, *Les identités meurtrières*, 1998, p. 187-188.
5. Cécile Châtelet, « Prises de position publiques et politique dans les romans de Marie NDiaye », *Elfe XX-XXI [En ligne]*, 10 | 2021.
6. *Catalogue des livres interdits par l'Église catholique (avant 1965)*.
7. A. Camus, *Le Discours de Suède*, 1957.

Pluviométrie ...

Suite en page 9

Agmeimine	20 mm	Sekane lem radine	32 mm
Lerdi	17 mm	Koundi 3	30 mm
Lekhteit	15 mm	Amara	25 mm
Tachot toub	15 mm	Lexeiba 2	24 mm
Ouad amour	13 mm	Teichtayat	21 mm
Makta-lahjar	03 mm	Awleiyeg	19 mm
Sangrava	03 mm	Sekane talabine	45 mm
Dar barka	52 mm	Ebedah	40 mm
Baladji	25 mm	Jedrel mohguen	35 mm
Boghe	20 mm	Keur madike	30 mm
Mimi	20 mm	Ch'gara	25 mm
Beder	14 mm	Tambass	18 mm
Niabina	45 mm	Douchliya	42 mm
Souremale	35 mm	Nivrane	40 mm
Bouchama	30 mm	Chiguent	35 mm
Mbagne	30 mm	Beir joda	30 mm
Edebaye el hejaj	28 mm	Teweigh	28 mm
Bagodine	25 mm	Mebrouk el khat	26 mm
Leiwa	25 mm	Hsey abdou	20 mm
Saada	53 mm	Taguilalet	20 mm
El vouree	50 mm	Kra lahmar	18 mm
Tenzah oulad naghmach	50 mm	Zar	15 mm
Netga	50 mm	Beir teweress	14 mm
Balawa	37 mm	Mederdra	11 mm
Tadioukel	30 mm		
Bababe	25 mm	Adrar :	
Senebousoube	25 mm	Atar	06 mm
Newara	24 mm	Choum	03 mm
Hayera mbare	24 mm	Chinguitti	05 mm
Medina	20 mm		
		Tagant :	
Trarza :		Lekrayee	30 mm
Keur macen khawara	65 mm	Oudey lalla	27 mm
Elb ehel ahmedine	57 mm	Ain khachba	23 mm
Ten-ghediyet	48 mm	Daber	19 mm
B'naji	47 mm	Siyassa	15 mm
Dig nord	44 mm	Werab	09 mm
Emel sourour	40 mm	Achram	05 mm
Nakhla	40 mm		
Mbalal	35 mm	Guidimakha :	
Bombri	35 mm	Ras el vil	34 mm
Lebeyred	33 mm	Lahraj agaraj	31 mm
Keur macen	33 mm	Lahraj diam diam	27 mm
Hsey khaslat	32 mm	Djiegui	25 mm
Aweivia	30 mm	B'haira	17 mm
Dara	30 mm	Guervava	15 mm
Ndreinaya	30 mm	Adalla	14 mm
Deiha	26 mm	Oueid jrid	10 mm
Bouhajra	26 mm	Kalinioro	10 mm
Bden	20 mm	Agweinit	09 mm
Jamee	12 mm	Saboura	08 mm
Ndiago	11 mm	Wompou	26 mm
Bareina	35 mm	Ehel ali jedida	15 mm
Matamoulana	30 mm	Ould rami bedizguen	10 mm
Ribat el veth	30 mm	Agweinit	06 mm
Temba ali	30 mm	Selibabi	16 mm
R'kiz	20 mm	Tachott	08 mm
Nteizit	20 mm	Waeret ehel lekhal	08 mm
Melgue lem rayeur	15 mm		
Ajweir	13 mm	Inchiri:	
Neima	13 mm	Belewakh	19 mm
Boutalhaya	10 mm	Benechab	05 mm
Levreiwa	25 mm	Oum tounssi	05 mm
Teweigh 2	25 mm	M'haijrat	04 mm
El moussimiya	25 mm		
Oum el ghoura sehlat	23 mm	Nouakchott ouest :	
Ouad naga	22 mm	Ksar	32 mm
Demane	10 mm	Sebkha	32 mm
Mouhamediya	55 mm	Tevragh-zeina	25 mm
Nebaghiya	40 mm		
Ten-ghadej	30 mm	Nouakchott nord :	
N'teichet	30 mm	Dar naim	30 mm
Bousdeira	26 mm	Teyaret	30 mm
Teyeb	25 mm	Toujounine	20 mm
Ajweir	16 mm		
Boutilimit	14 mm	Nouakchott sud :	
Elb aderss	12 mm	El mina	30 mm
Oum el ghoura	57 mm	Arafat	25 mm
Beguemoune	50 mm	Wilaya	24 mm
Teikane	49 mm	Riyad	03 mm
Dar khayar	40 mm		

Barrages et maisons endommagés dans certaines Wilayas

La commission technique chargée du suivi des travaux du comité ministériel de gestion des situations d'urgence, a fait état dans son bulletin publié aujourd'hui jeudi, de dégâts matériels survenus dans les wilayas de : Hodh Chargui, Assaba, Gorgol et Nouakchott, suite aux pluies qui se sont abattues sur ces Wilayas mercredi et à l'aube et jeudi. Les dégâts comprennent l'effondrement d'un certain nombre de barrages et la chute de maisons et de poteaux électriques, selon le bulletin d'urgence reçu par l'Agence Mauritanienne d'Information.

*** Hodh El Gharbi :**
- **Moughataa d'Aioun :** Chute de quelques maisons,
- **Commune de Tanhamad :** Chute de quelques maisons,
- **Commune de Benaman :** Des maisons sont tombées et un barrage s'est effondré suite aux inondations.
- **Ville d'Aioun :** Dommages à une maison et chute d'un poteau électrique.
***Interventions :** La société mauritanienne d'électricité est intervenue pour réparer la panne.
- **Municipalité de Tanhamad :**
- **Village de Damas :** La toiture de l'école de deux classes a été endommagée.
- **Village d'Oued Mohamed :** Dommages à certains abris dus

aux orages accompagnant les pluies.
- **Municipalité d'Ekjert :** Eqligh Ehel Abdel Wahab a été endommagé, ainsi qu'une maison.
- **Moughataa de Tamcheket :**
- **Municipalité de Razi :**
- **Village de Riough :** Cinq habitations ont été endommagées
- **Moughataa de Tintan :** Dommages au toit de la plate-forme officielle dans la ville, et chute de 10 poteaux électriques, le long de la ligne entre la ville et le village (1 haute tension et 9 moyenne tension).
*** Assaba :**
- **Moughataa de Kiffa :** Certains barrages de la province de Kiffa ont été endommagés :
- Eqligh Ehel Nouh, un grand barrage
- M. Dam (Bercha Branch), un barrage de sable
- Barrage de Tidouma Oued Raouza, barrage sablonneux
- Barrage de Lamalahas Oued Roudha, barrage de sable
- Barrage Ahl Sayyid Ibrahim Wad Roudha, barrage de sable
- Barrage El Hussein Wel Samba, barrage sablonneux.
- **Municipalité d'Eghorat :** Les inondations menacent le village d'Adamp Chareb.
Remarques : L'état des barrages nécessite l'intervention des autorités compétentes, et l'état du vil-

lage nécessite la construction d'une barrière.
- **Village d'Aqwaisbou :** Dommages au toit de l'école.
- **Moughataa de Kankoussa :**
- **Commune de blajmil :**
- **Village de Laateichan :** Décès de deux membres d'une famille suite à la foudre tombée sur leur maison.
Dommages au barrage « Arrah » en construction, et chute de cinq poteaux électriques dans la ville.
- **Moughataa de Barkéol :** Deux poteaux électriques sont tombés, provoquant une coupure d'électricité dans la ville.
*** Interventions :** La Société Mauritanienne d'Electricité est intervenue pour pallier à la défaillance et a rétabli l'électricité dans la ville.
*** Gorgol :**
- **Moughataa de Monguel :**
- **Commune de Zghalem :**
- **Lakoueira village 3** Décès de deux enfants qui se sont noyés dans une mare .
*** Nouakchott :** Certaines rues de la ville ont été inondées par les eaux de pluie.
*** Interventions :** Les services spécialisés (Délégation Générale à la Sécurité Civile et à la Gestion des Crises, Office National de l'Assainissement) travaillent à l'aspiration de l'eau.

Météo :

Prévision de précipitations légères à modérées dans certaines wilayas du pays



L'office national de la météorologie (ONM) prévoit, au cours des prochaines 24 heures, la présence d'une dépression thermique sur le Nord- Est du pays favorisera des hausses sensibles de températures sur ces régions avec une visibilité affectée par sable sur Bir moghrein, Chinguetti, Tichit et Oualata.

Le Front Inter-Tropical (F.I.T) passera au voisinage du Zouerate passant par le Nord-Est du Tiris Zemmour, cette position occasionnera des activités pluvio-orageuses faibles à modérées sur le Sud des Hodhs, l'Assaba, le Tagant, l'Adrar, le Gorgol, le Guidimagha et la ville de Nouakchott.

Ville de Nouakchott : Les vents seront faibles à modérées de direction Ouest, et un ciel sera moyennement nuageux avec la possibilité de faibles pluies

Voici les températures minimales et maximales prévues pour les prochaines 24 heures :
Néma 28-37°C
Timbedra 27-36°C

Oualata	28-38°C
Adel Bagrou	26-35°C
Bassiknou	27-37°C
Aioun	27-36°C
Tintane	27-35°C
Kiffa	27-35°C
Kankoussa	27-34°C
Barkéol	26-35°C
Kaédi	26-35°C
Monguel	26-35°C
Maghama	26-34°C
M'bout	26-35°C
Aleg	26-38°C
Maghtaa Lahjar	26-39°C
Boghé	25-36°C
Rosso	25-34°C
Boutilimit	25-38°C
Atar	26-41°C
Ouadane	29-43°C
Chinguitti	27-41°C
Aoujeft	25-40°C
Nouadhibou	21-25°C
Tidjikdja	25-37°C
Tichitt	30-41°C
Selibabi	26-33°C
Zouerate	29-46°C
Bir Moghrein	25-47°C
Akjoujt	23-40°C
Nouakchott	25-29°C

La mer sera peu agitée sur le long des côtes avec une houle venant du secteur Sud- Ouest, tandis que la hauteur des vagues sera comprise entre 0,5 et 1.25 mètres.

Hygiène de vie

10 symptômes du cancer de la peau

Il existe deux grands types de cancers de la peau : les carcinomes, qui représentent la grande majorité, et le mélanome, plus rare mais plus grave.

Une lésion asymétrique

Un grain de beauté ou tout autre type de lésion asymétrique doit nécessiter une consultation.

Comment reconnaître un cancer de la peau ?

Il est important de surveiller ses grains de beauté, en les faisant contrôler une fois par an chez le dermatologue et en « s'inspectant » devant sa glace.

Une lésion aux contours irréguliers

Un grain de beauté doit avoir une couleur homogène avec des tons qui vont du brun clair au noir foncé. Si l'on voit apparaître des zones décolorées (couleur chair), rouges (signes d'inflammation) ou aux reflets bleutés, il faut consulter.

Une lésion qui s'élargit

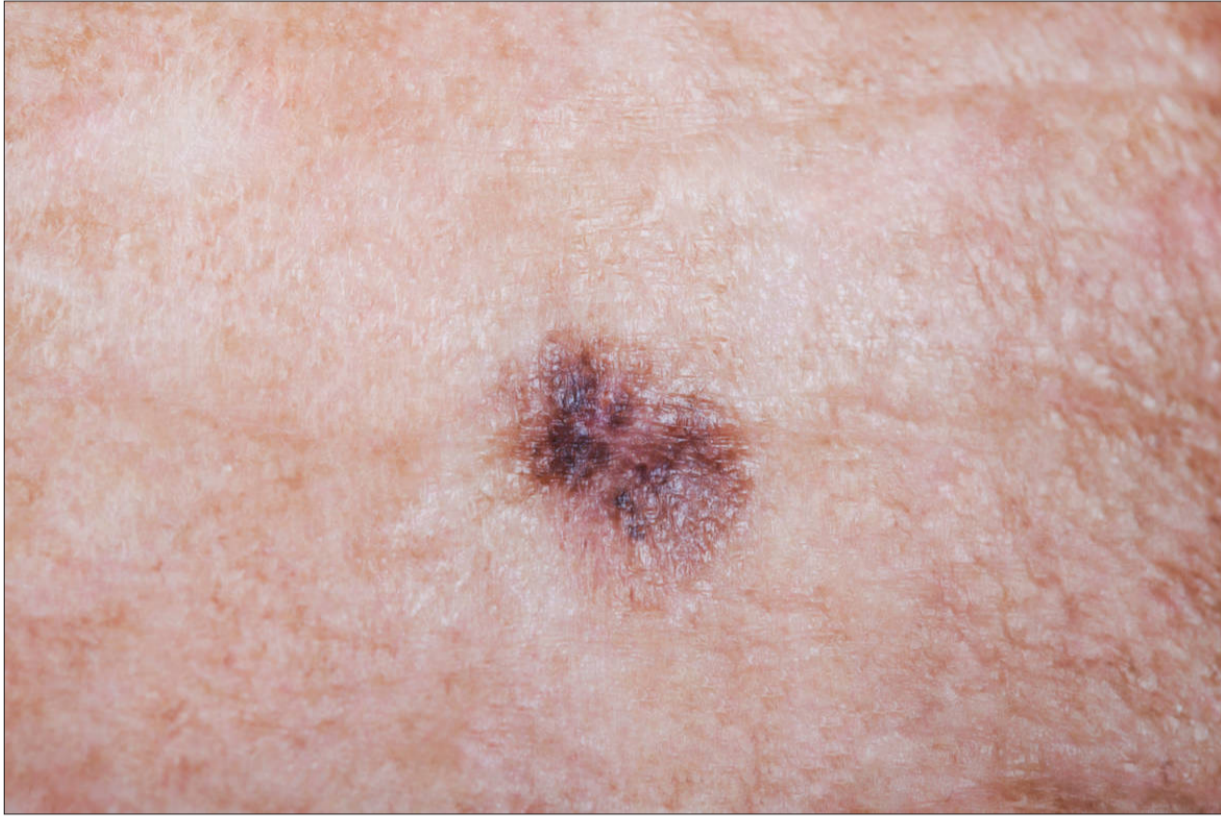
Un grain de beauté ou une lésion qui change d'aspect mais aussi de taille doit alerter.

Comment reconnaître un cancer de la peau ?

Si elle mesure plus de 6 mm de diamètre, le risque cancer de la peau existe, c'est pourquoi il faut impérativement consulter un spécialiste. Une lésion à la couleur changeante Un grain de beauté qui passe de la couleur brun clair à brun foncé doit motiver une consultation. De même, si un bouton change de couleur (devient rouge ou blanc par exemple).

Une lésion qui ne guérit pas

Si une plaie apparaît alors que vous ne vous souvenez plus de vous être blessé, si une plaie a du mal à ci-



catriser, si une plaie guérit puis revient, si la cicatrice prend une couleur inhabituelle, cela pourrait être le signe d'un cancer de la peau.

Des plaques rouges en relief

Une plaque rosée ou rouge d'extension lente et progressive doit attirer l'attention et faire l'objet d'un examen approfondi, même si elle n'est pas douloureuse. On croit souvent à tort que la peau démange ou est douloureuse en cas de cancer de la peau mais c'est une idée reçue.

Une masse dont la surface présente de petits vaisseaux sanguins Des vaisseaux sanguins apparents sur une masse d'autant plus s'ils n'étaient pas présents auparavant doivent alerter.

Une lésion qui saigne

Une lésion qui saigne alors qu'elle ne semble pas irritée ou qui n'a pas été écorchée nécessite un diagnostic pour écarter un risque de carcinome

basocellulaire nodulaire.

Une masse ou une zone qui démange Certaines lésions peuvent être source d'intenses démangeaisons qui peuvent conduire, à terme, à la formation d'ulcères. S'il n'est pas nécessaire de s'alarmer à la moindre lésion de la peau, il convient néanmoins de consulter un médecin dermatologue lorsque celle-ci gratte ou ne cicatrise pas car c'est l'un des signes spécifiques du carcinome basocellulaire.

Une masse qui ressemble à une verrue

Les verrues, encore appelées papillomes viraux, sont des lésions cutanées bénignes, c'est-à-dire sans gravité, correspondant à des excroissances de peau. Toutefois, certaines masses peuvent faire penser à des verrues mais sont en fait des excroissances révélatrices d'un cancer de la peau. En cas de suspicion de verrue, mieux vaut donc la montrer à un spécialiste.

6 épices anti-cancer

Certaines épices contiennent des molécules antioxydantes capables de prévenir l'apparition de certains cancers et/ou de ralentir la prolifération de certaines cellules cancéreuses.

Le fenouil

Le fenouil contient de nombreux antioxydants dont l'athénol, une molécule capable de résister aux cellules cancéreuses en diminuant les enzymes responsables de la multiplication des cellules cancéreuses.

Le cumin

Le cumin est un antioxydant puissant surtout connu pour ses propriétés digestives. Ses graines contiennent de la thymoquinone, une molécule active ayant des vertus anticancéreuses, notamment sur le cancer du côlon dont elle ralentirait l'activité des cellules cancéreuses.

L'origanC

L'origan est une herbe aromatique utilisée essentiellement sur les pizzas. Outre son goût délicieux, elle possède des propriétés anti-microbiennes et serait susceptible d'arrêter la croissance des cellules cancéreuses malignes, telles que celles qui causent le cancer de la prostate.

Le gingembre

Le gingembre contient du magnésium et du zinc, qui aident à maintenir le flux sanguin sain et normal. Une récente étude a en outre démontré un effet prometteur du gingembre comme agent thérapeutique dans le traitement du cancer de la prostate. En cas de cancer déclaré et de traitement mis en place, plusieurs études mentionnent un effet positif de la prise de gingembre en capsule pour lutter contre les nausées et vomissements causés par la chimiothérapie.

Le safran

Le safran contient de la crocétine, un antioxydant qui aiderait à retarder la progression du cancer, notamment le cancer gastrique, colorectal, du sein, de la prostate, des ovaires, du pancréas, du foie, du poumon ou de la peau. En outre, le safran offrirait des vertus protectrices contre la chimiothérapie.

La cannelle

La cannelle est connue pour inhiber la formation de nouveaux vaisseaux dans le corps ainsi que la réduction de la croissance de certaines tumeurs grâce aux antioxydants qu'elle contient. Des études ont mis en évidence les avantages positifs de cette sur le cancer du poumon et le cancer de l'estomac.

Sidi Moustaph Ould BELLALI
bellalisidi@yahoo.fr
Source : sante nature innovation

« Il m'a arraché huit dents d'un coup. Je pissais le sang. »

On le surnomme le « dentiste de l'horreur ». Entre 2008 et 2012, il a charcuté la bouche d'une centaine de patients, dans la petite commune de Château-Chinon (Nièvre) : des dents saines arrachées, des mâchoires infectées, des implants mal posés et de nombreuses autres mutilations inutiles... Certains patients ont parfois perdu jusqu'à 16 dents à cause de lui.

« Il m'a fait sept ou huit piqûres, m'a arraché huit dents d'un coup et a posé l'appareil à vif. Je pissais le sang. Pendant trois jours ! » a confié l'une des victimes, opérée en 2012 pour la pose d'un appareil dentaire.

L'histoire de ce dentiste avait fait beaucoup de bruit dans les médias. Mais il a tout de même fallu 4 ans avant qu'il soit enfin arrêté, jugé et emprisonné.

Vous pensez peut-être que c'est un cas isolé. Mais les scandales autour des dents sont plus fréquents qu'on ne le pense.

Ce « supermarché de la dent » a fait 1500 victimes dans toute la France

Rappelez-vous du scandale Dentexia entre



2012 et 2018. Cette société, implantée un peu partout en France proposait des soins dentaires à bas prix.

La promesse était plutôt honorable : favoriser l'accès à ces soins aux plus démunis. Sauf que...

L'expérience a viré au drame pour des milliers de patients.

Les malades sont traités à la chaîne, à la va-vite : erreurs de diagnostics, négligences,

soins bâclés, conditions d'hygiène insuffisantes, patients mis en attente pendant des mois...

Ce « bricolage dentaire » laissera des dégâts irréversibles dans la bouche de nombreux patients (au total, plus de 1500 victimes ont porté plainte).

En Espagne, c'est même 350'000 personnes qui ont été touchées par un scandale similaire entre 2016 et 2018.

Pourquoi je vous raconte cela

Je ne vous raconte pas cela pour vous faire peur. Heureusement, la plupart des dentistes sont honnêtes et travaillent pour le bien de leurs patients. Mais nous avons trop souvent tendance à abandonner notre santé dentaire à d'autres personnes... et comme on l'a vu, cela se fait parfois à nos risques et périls.

Pourtant, nous sommes les seuls responsables de la santé de nos dents. C'est nous qui devons vivre avec, pas notre dentiste.

Et pour cela, il faut être bien informé.

Cela demande une vraie implication de notre

part. Il ne suffit pas de déléguer la santé de nos dents à un spécialiste. Je suis convaincu que la pleine santé bucco-dentaire est à la portée de tous...

Que vous pourriez devenir acteur de votre santé buccale...

Et que vous pourriez décider de tout mettre en œuvre pour conserver une belle dentition après 60 ans, ou même 70 ans.

Et c'est justement le but de l'approche globale que j'ai mise au point en collaboration avec une dentiste spécialisée en parodontie.

Exemple de parodontite, c'est la première cause de déchaussement et de perte de dents chez les adultes.

L'objectif de cette approche n'est pas seulement de vous aider à garder une belle dentition toute votre vie. Mais aussi que vous ayez toutes les informations avant d'accepter une opération chez votre dentiste et que vous compreniez mieux les choix qui s'offrent à vous.

Amicalement,
Source : Florent Cavalier

Un combat pour de l'air plus pur sur les chantiers

Les résidents de New Delhi, la capitale la plus polluée au monde, étouffent. Le Devoir vous présente les portraits d'Indiennes qui luttent pour un avenir où l'air sera respirable sur les chantiers de construction, là où la situation est encore pire. Premier de deux textes sur l'impact de la pollution de l'air chez les plus démunis, en Inde. Des pétards éclatent bruyamment dans le petit village de Gokalpuri, au nord-est de New Delhi, la capitale indienne. Ici, le cœur est à la fête : les habitants, tout sourire, se préparent à célébrer Diwali — une fête majeure dans le monde indien.

Ces dernières années, les festivités s'accompagnent toutefois d'un malaise devenu trop familier. Durant la période entourant le festival, la combustion de feux d'artifice et de pétards entraîne des niveaux de pollution de l'air dangereusement élevés. Plusieurs Indiens redoutent cette période de l'année, où l'air devient presque irrespirable.

Mais, pour Santosh, une femme de 53 ans de cette communauté, les niveaux extrêmement nocifs de pollution atmosphérique ont été une réalité à longueur d'année. Comme plusieurs habitants de ce village, elle a passé sa vie à travailler sur les chantiers de construction, endroit par excellence pour être exposé à la pollution de l'air.

Les travailleurs de la construction de la capitale indienne, très souvent des femmes, font face à un double fardeau puisqu'ils sont constamment exposés non seulement à la pollution de l'air, mais aussi à la poussière et aux particules en suspension sur leur lieu de travail. La majorité d'entre eux n'ont pas accès à de l'équipement de protection individuelle, alors que les niveaux de pollution de l'air sur les chantiers de la capitale contreviennent souvent aux lois en vigueur.

Le Devoir a rencontré Santosh dans son petit appartement, en plein cœur du village situé en marge d'un large chantier. Il n'y a qu'un tapis au sol dans la pièce principale. La couleur rosâtre des murs est à peine perceptible tant il fait sombre à l'intérieur, même en pleine matinée.

Au début de sa vingtaine, Santosh s'est tournée vers ce métier pour l'argent. C'est un travail éreintant, mais il permet généralement de gagner entre 300 et 400 roupies indiennes par jour (entre 5 et 7 dollars canadiens). Parmi les emplois qui ne requièrent pas de qualification, c'est l'un des plus payants.

Jamais je ne voudrais que mes en-



fants travaillent dans la construction : Santosh

Elle a quitté la construction en 2017, après 32 ans de labeur. Ses jours sur les chantiers, qui consistaient principalement en transport de matériaux, lui laissent de pénibles souvenirs. « J'avais une toux constante quand je travaillais sur les chantiers. Mes yeux brûlaient et coulaient tout le temps », témoigne-t-elle en hindi.

Faire les choses différemment Ces symptômes sont communs chez les travailleurs des chantiers de la capitale indienne. Selon l'organisme Help Delhi Breathe, qui lutte pour mobiliser la population face à la crise de la pollution de l'air, les travailleurs de la construction souffrent de stress, de dépression, de perte de mémoire et de maladies comme la silicose, un trouble pulmonaire.

Le problème : ces derniers ne sont souvent pas conscients des liens entre leurs symptômes et la qualité de l'air. Santosh n'avait pas conscience, elle non plus, des impacts de l'air sur sa santé. Même qu'à plusieurs reprises, elle a emmené ses enfants sur les chantiers lorsqu'ils étaient plus jeunes, sans se douter des risques. Par conséquent, peu de travailleurs exigent des changements sur les chantiers. Selon une étude de Help Delhi Breathe menée auprès des travailleuses de la construction, la pollution de l'air ne faisait pas partie de leurs principales préoccupations. Elles ne comprenaient pas non plus les notions techniques comme les particules fines.

L'organisme a donc lancé une vaste campagne de sensibilisation auprès des travailleuses de la construction. Depuis près d'un an, Pooja Prewa, une jeune étudiante de la communauté choisie parce qu'elle est l'une des rares personnes éduquées dans son village, va à la rencontre de ces ouvrières. Elle les sensibilise aux enjeux de la pollution de l'air et leur apprend à utiliser et à interpréter par elles-mêmes les mesures des moniteurs de l'indice de la qualité de l'air. Cette initiative a été menée dans

deux autres communautés, de sorte qu'aujourd'hui, plus d'une soixantaine de femmes ont été formées à l'utilisation et à la lecture de ces moniteurs.

« Il faut non seulement les rassembler pour discuter des enjeux, mais aussi les aider à comprendre les effets de la pollution de l'air sur leur santé et celle de leur famille. Plusieurs de leurs enfants ont des problèmes respiratoires. Ils souffrent beaucoup », dit Pooja au Devoir.

Demander des comptes Santosh a la gorge nouée lorsqu'elle pense à ses enfants. Désormais adultes, ces derniers ont réussi à percer dans d'autres domaines, à son grand soulagement. « Jamais je ne voudrais que mes enfants travaillent dans la construction. Jamais je ne voudrais qu'ils travaillent dans toute cette pollution et cette chaleur. Je l'ai fait pour qu'ils n'aient pas à subir tout ça », dit-elle avec émotion.

Elle se souvient d'une journée où elle avait dû les emmener au travail et voulu les protéger de la pollution de l'air. « Le directeur éteignait le ventilateur dans la pièce où il dormait, sous prétexte que cela gaspillait de l'électricité », dit-elle. Selon elle, tout était « trop demandé » pour les superviseurs des chantiers, comme obtenir de l'équipement de protection.

Aujourd'hui, Santosh arrive enfin à mettre des mots sur les maux qu'elle a ressentis pendant toutes ces années, grâce à l'initiative de Pooja. Comme elle, de nombreux travailleurs sont maintenant beaucoup plus au fait des risques associés à la pollution de l'air sur les chantiers — tellement que des changements s'opèrent déjà sur le terrain, constate Pooja.

« La communauté, en général, est devenue tellement plus consciente du problème de la qualité de l'air que les travailleuses ont commencé à demander des comptes aux directeurs », remarque la jeune étudiante.

« Au début de la campagne, quand je me rendais sur les chantiers sans mon moniteur, personne ne me pre-

nait au sérieux. Mais quand on s'y rend avec l'appareil et qu'on leur montre les mesures "dans le rouge", ils commencent à nous écouter [et prennent des mesures] pour mieux nous protéger », dit Pooja.

Et comme de fait, les temps changent. En 2021, la capitale a notamment imposé des procédures à suivre sur les chantiers de construction afin de réduire la pollution, comme le déploiement de pistolets antimog qui vaporisent de l'eau pour réduire la poussière, la couverture obligatoire des véhicules transportant des matériaux et l'interdiction d'abandonner des déchets de construction sur le bord de la route. Pooja dit s'en réjouir : « C'est un pas énorme pour la protection des travailleurs. »

Les mères de New Delhi se battent pour un air respirable Les résidents de New Delhi, la capitale la plus polluée au monde, étouffent. Le Devoir vous présente les portraits d'Indiennes qui luttent pour un avenir où l'air sera respirable à l'intérieur des maisons, où les cuisinières sont une source importante de pollution. Dernier de deux textes sur l'impact de la pollution de l'air chez les plus démunis, en Inde.

Au cœur du centre-ville de la capitale indienne, on trouve le quartier huppé de Chanakyapuri, où des manoirs et des ambassades jalonnent les rues bordées d'arbres. Sauf qu'à seulement quelques kilomètres des immeubles riches et modernes, une communauté d'Indiens vit dans un petit bidonville, où les habitations sont presque toutes faites de carton, littéralement. Le contraste est sidérant.

Un combat pour de l'air plus pur sur les chantiers

C'est là qu'habite Manoura Begum, une femme de 40 ans, et ses enfants. Un dupatta d'un vert éclatant lui couvre la tête et les épaules. Elle accueille Le Devoir dans le petit carré de terre qui lui sert de terrain. Différents matériaux de construction

sont utilisés dans le but de solidifier son habitation extrêmement fragile. Des sacs d'ordures s'accumulent devant l'entrée. Quelques coqs se promènent librement.

Dès son jeune âge, Manoura a commencé à oeuvrer comme ramasseuse de déchets dans les banlieues de la capitale — un emploi qu'elle occupe toujours aujourd'hui. Chaque jour, elle fait du porte-à-porte et collecte les déchets de 300 ménages pour les trier et revendre les matières récupérables.

À force de travailler à l'extérieur à longueur de journée, la mère de famille — récemment devenue grand-mère — remarque que sa santé s'est détériorée au fil des années. Et ce qui empire son état, c'est de devoir cuisiner sur un « chulha », un petit fourneau traditionnel d'intérieur qui utilise généralement du bois ou du charbon comme combustible.

« Je dois trouver une façon de sortir d'ici. [...] L'air me rend malade. Je suis allée consulter un médecin, mais les médicaments sont trop chers », dit-elle au Devoir.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) estime qu'environ un tiers de la population mondiale cuisine à l'aide de foyers ouverts ou de fourneaux inefficaces utilisant du pétrole, de la biomasse (bois, déjections animales, résidus agricoles) ou du charbon, ce qui engendre une pollution nocive à l'intérieur des habitations. L'utilisation du chulha est répandue dans les foyers en Inde, surtout dans les régions rurales et dans les familles les plus pauvres. Les femmes et les enfants sont généralement les plus affectés, comme ce sont ceux qui passent le plus de temps à proximité.

La pollution de l'air à l'intérieur des habitations a causé environ 3,2 millions de décès dans le monde en 2020, dont plus de 237 000 décès d'enfants de moins de 5 ans, selon l'OMS.

Le petit-fils de Manoura sort de la frêle habitation à l'improviste. Il soulève, sans crainte, un coq blanc qui fait presque sa propre taille. Sa grand-mère le regarde avec un doux sourire.

un meilleur emploi [que le mien], mais aussi pour sauver leur santé. »

Les mères guerrières En plus d'être à la tête de Safai Sena, une organisation qui défend les droits des ramasseurs de déchets, Manoura s'est jointe au groupe Warrior Moms (mères guerrières), un collectif de mères indiennes militant pour un plan de réduction de la pollution de l'air. Le groupe a été formé le 7 septembre 2020, la Journée internationale de l'air pur.

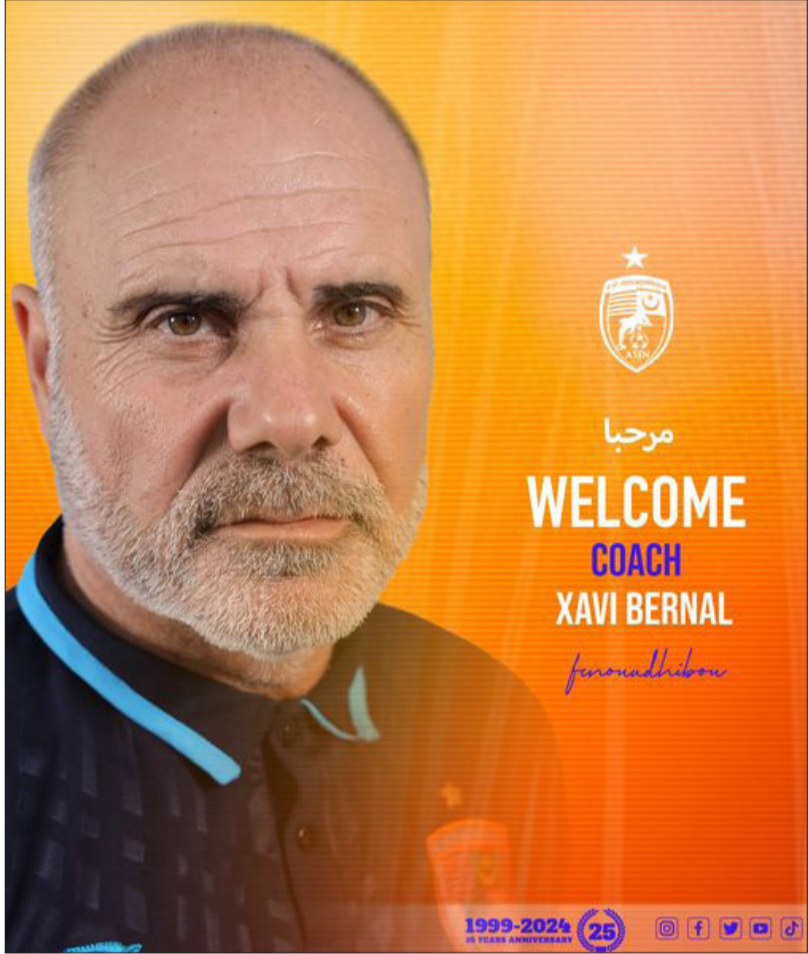
Cet automne, les mères de Warrior Moms, qui résident dans plusieurs États d'un bout à l'autre du pays, ont distribué et envoyé près de 5000 cartes postales à des fonctionnaires pour réclamer un combustible de cuisine non polluant accessible à tous.

Environnement : Le devoir



Transfert

Fc Nouadhibou officialise la signature de Xavi Bernal



Xavi Bernal est le nouvel entraîneur de Fc Nouadhibou, comme cela a été officialisé, mercredi (24 juillet) après-midi. Le technicien espagnol s'est engagé pour une année renouvelable, au poste d'entraîneur des oranges, champion de Mauritanie, à l'issue de l'exercice écoulé. Xavi, après un passage à Malaga (Espagne), "était le responsable de la formation à l'Académie Mohammed VI avant de passer au Hassania

d'Agadir et Touerga du Maroc. Il a été aussi manager à Hafïa FC (Guinée) et Spal (Italie)".

Le technicien de 56 ans apportera, souligne le FC Nouadhibou, "son expérience et sa rigueur pour pousser les oranges à faire mieux que les années précédentes". Il succédera à son compatriote Aritz Lopez Garaï qui a décliné la proposition de prolongation.

Mercato

Diop et Conté rejoignent FC Nouadhibou



Le défenseur Cheikh Ahmed Tijani Diop quitte le FC Chemal et s'engage avec les champions de la Super D1 (saison 2023-2024). Autre arrivée celle du guinéen Aboubacar

Conté, ancien meneur de jeu de SOAR Académie.

Le milieu de terrain de 21 ans a signé un contrat de 2 ans avec les Oranges.

JO Paris 2024

Un doublé de Soufiane Rahimi met le Maroc sur orbite



Un doublé de Soufiane Rahimi a permis au Maroc d'arracher les trois points synonymes de victoire sur l'Argentine. Juste avant la pause, magnifiquement servi par Bilal El Khannouss, l'attaquant met les siens sur orbite. Le but de Rahimi a donné au Maroc un avantage crucial avant la pause, ouvrant la voie à une seconde mi-temps captivante.

À la 49e minute, les Lions de l'Atlas obtiennent un penalty. Soufiane Rahimi se charge de le convertir. Un avantage de deux buts qui sonne le réveil des Argentins. À l'image de cette réalisation signée Giuliano Simeone.

À ce moment, l'Albiceleste enchaîne les assauts offensifs et égalise. Mais le match est interrompu, le dernier but ar-

gentin annulé par le VAR. Le coup de sifflet final a retenti après une période tendue d'arrêts de jeu, confirmant la victoire historique du Maroc sur l'Argentine.

Cette victoire donne un coup de fouet à l'équipe marocaine, qui vise une place de choix dans le tournoi.

JO Paris 2024

Les occasions manquées du Syli olympique

Pour son entrée en piste dans le Tournoi Olympique de Football masculin, Paris 2024, la Guinée est tombée face à la Nouvelle-Zélande 2-1 à Nice.

Les Guinéens avaient pourtant fait le plein de confiance après leur victoire contre l'Argentine, la semaine dernière. Cependant, les hommes de Kaba Diawara emmenés par Naby Keita capitaine et porte-drapeau de la délégation nationale ont chuté face à la Nouvelle-Zélande 2-1, mercredi.

Dès le début de la partie, les Ouest-africains sont agressifs, commettent des fautes et offrent un penalty à l'adversaire. À la 22e minute, Matthew Garbett, le capitaine néo-zélandais, rate le cadre. Le Syli pousse un ouf de soulagement mais baisse la garde. Deux minutes plus tard, le même Garbett, d'une frappe du droit, permet à son équipe de prendre l'avantage.

Un but qui sonne le réveil des Guinéens. De retour des vestiaires, Aliou Baldé pense remettre les deux équipes à égali-



té, malheureusement après consultation du VAR son but est annulé par le corps arbitral.

Le Syli ne perd pas l'espoir et enchaîne les assauts offensifs. Délaié à l'entrée de la surface, Amadou Diawara d'une frappe sublime, égalise à la 72e minute. Les supporters guinéens venus en masse

dans le stade de Nice exultent. Mais cette joie sera de courte durée. Waine redonne l'avantage à son équipe à la 76e minute. Le score ne changera pas.

La prochaine sortie du Syli olympique aura lieu contre la France, pays hôte de la compétition, samedi.

Ligue des Champions Féminine de la CAF 2024

Résultats du tirage au sort des éliminatoires zonales

La Confédération Africaine de Football vient de procéder au tirage au sort des phases éliminatoires de la Ligue des Champions Féminine de la CAF 2024, mercredi 24 juillet au Caire, siège de la CAF.

Les régions concernées par ce tirage au sort étaient l'UNIFFAC, l'UNAF, le CECAFA et l'UFOA B. À noter que la zone COSAFA a également procédé à son tirage au sort pour les éliminatoires de cette compétition, plus tôt dans la journée.

UFOA B

M. Philippe Tchere, le Directeur Exécutif de la zone UFOA B a procédé au

tirage au sort du tournoi féminin qualificatif pour la phase finale de la Ligue des Champions Féminine de la CAF 2024. Les sept équipes engagées dans ce tournoi sont réparties dans deux groupes. À noter que la compétition se déroulera du 10 au 24 août en Côte d'Ivoire, les enceintes sportives du Stade de la Paix de Bouaké et du Stade Charles Konan Banny de Yamoussoukro ont été choisies pour abriter le tournoi.

Les groupes du tournoi de l'UFOA B Groupe A : Inter d'Abidjan (Côte d'Ivoire), Aionvi FC (Bénin), AS Kozah (Togo),

Groupe B : Hasaacas Ladies (Ghana),

O. Étincelles (Burkina Faso), AS Garde Nationale (Niger), EDO Queens (Nigeria)

Calendrier des matchs du tournoi de l'UFOA B

Première journée

10/08/24

Inter d'Abidjan - Aionvi FC 15h00, Stade de Bouaké

11/08/24

Hasaacas Ladies - Omnisports Etincelle, 16h00, Stade de Bouaké

AS Garde Nationale - Edo Queens, 18h00, Stade de Bouaké